



## Personne(s) autorisée(s) à prendre votre enfant

|    | Nom   | Prénom | Tél.  | Lien de parenté |
|----|-------|--------|-------|-----------------|
| 1. | _____ | _____  | _____ | _____           |
| 2. | _____ | _____  | _____ | _____           |

## Personne(s) autorisée(s) à contacter en cas d'urgence autre que parents

|    | Nom   | Prénom | Tél.  | Lien de parenté |
|----|-------|--------|-------|-----------------|
| 1. | _____ | _____  | _____ | _____           |
| 2. | _____ | _____  | _____ | _____           |

## Autorisations

Je soussigné(e), \_\_\_\_\_ père, mère ou tuteur de \_\_\_\_\_ autorise le responsable à donner tous les soins et/ou interventions nécessités, de façon urgente, pour l'état de santé de mon (mes) enfant(s).

- J'accepte que mes coordonnées soient utilisées par la Ville de Pia pour recevoir des informations. Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à vous informer. Conformément à la loi «informatique et libertés », vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant au service communication de la mairie de Pia. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.
- Des photos des enfants pourront éventuellement être prises et publiées dans le cadre du bulletin municipal et/ou du site internet ville de Pia.  
La signature de ce dossier d'inscription vaut accord des parents quand à leurs modalités de diffusion précitées dans autre contestation ou réclamation relevant du droit à l'image. Si vous ne souhaitez pas ce droit à l'image cochez ici
- Je souhaite payer la Cantine par prélèvement automatique mensuel  
Remplir le mandat SEPA téléchargeable sur le site pia.fr ou directement en mairie au service des Affaires scolaires.
- Je déclare avoir pris connaissance du règlement de Service des Accueils de Loisirs et de la Restauration Scolaire disponible en mairie et consultable sur le site de la ville pia.fr. Je m'engage à respecter ce(s) règlement(s). Il appartient aux parents d'informer et d'expliquer à leurs enfants les règles de bonne conduite en collectivité, ainsi que le respect dû aux camarades et personnel municipal.

Fait à Pia le :  /  /  2 | 0 | 1 |

Signature

**Pour tout changement de situation intervenant en cours d'année**  
- Adresse, téléphone, mail... merci de le signaler à la mairie au service «Affaires Scolaires»

# L'enfant

Une fiche par enfant / Renseignements obligatoires

Coller ici  
photo d'identité

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Né(e) le  /  /  à \_\_\_\_\_

> Maternelle :

- École Marie Curie  
 École François Mitterrand

Classe :

- Petite section  Moyenne section  Grande section

Nom de l'enseignant.e :

Scolarisation hors Commune : ..... Classe : .....

> Primaire :

- École Louis Torcatis  
 École François Mitterrand

Classe :

- CP  CE1  CE2  CM1  CM2

Nom de l'enseignant.e :

## PLANNING HEBDOMADAIRE D'UTILISATION DES SERVICES PAR VOTRE ENFANT

### Pendant les jours d'école

• **Cantine**  Oui  Non

Si oui complétez ci-dessous et à côté

Repas «standard»  Oui

Repas sans porc  Oui

Repas allergies alimentaires voir fiche sanitaire  
ci-jointe

Présence régulière précisez

Lundi |  Mardi |  Jeudi |  Vendredi

Présence occasionnelle (à savoir pas tous les jours et pas toute l'année) : vous vous engagez à envoyer le planning au moins 10 jours ouvrés à l'avance.

**Rappel :** l'annulation d'une réservation est possible avant 9h et 48h avant la date effective de la prestation. Message d'annulation à envoyer par mail à [affairescolaires@pia.fr](mailto:affairescolaires@pia.fr)

À partir du ..... jusqu'au .....

• **Accueil de Loisirs Associé à l'École (ALAE)**

Oui, complétez ci à côté

Non

Présence régulière, précisez

Lundi |  Mardi |  Jeudi |  Vendredi

Matin 7h30 |  Matin 7h30 |  Matin 7h30 |  Matin 7h30

16h45 - 17h00 (temps gratuit) |  16h45 - 17h00 (temps gratuit) |  16h45 - 17h00 (temps gratuit) |  16h45 - 17h00 (temps gratuit)

17h00 - 18h30 (temps payant) |  17h00 - 18h30 (temps payant) |  17h00 - 18h30 (temps payant) |  17h00 - 18h30 (temps payant)

### Les mercredis et pendant les vacances (ALSH)

Fréquentation de votre enfant à l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH)  Oui  Non

**Si oui, inscription obligatoirement en mairie avec votre N°CAF/MSA et quotient familial**

• pour inscrire votre enfant **les mercredis** : inscription par période **EXCLUSIVEMENT** en mairie

• pour inscrire votre enfant **pendant les vacances** : inscription **EXCLUSIVEMENT** en mairie **15 jours avant le début des vacances.**



